académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 43

LA RÉVOLUTION À TAMIÉ

par Christian Regat

Conférence du 17 novembre 2025

2025

LA RÉVOLUTION À TAMIÉ

par Christian Regat
Président d'honneur de l'Académie salésienne
Rendez-vous de l'Académie salésienne du 17 novembre 2025

Le 16 février 1133, saint Pierre de Tarentaise implantait la vie cistercienne à Tamié, un col faisant communiquer le bassin du lac d'Annecy avec la Combe de Savoie, à 900 mètres d'altitude. L'abbaye adopta la réforme trappiste en 1677, un renouveau de la communauté qui alla de pair avec la reconstruction du monastère. Dès lors, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la ferveur des moines ne cessa jamais d'édifier la Savoie.

Du palais royal au monastère

Le 3 août 1789, l'élection d'un nouvel abbé mit à la tête de Tamié le Père Antoine Gabet. Né à Chambéry le 26 février 1750, baptisé sous le nom de Claude, c'était le neuvième des dix enfants du notaire Jean-Baptiste Gabet et de son épouse Péronne Cuénot. Il fit ses études chez les jésuites de Chambéry, puis s'engagea à 18 ans, pour servir le roi de Sardaigne, dans la première compagnie des gardes du corps, ne tardant guère à obtenir ses galons d'officier. En 1773, Victor-Amédée III accéda au trône. Le nouveau roi et son épouse lui témoignèrent une bienveillance particulière car il s'était lié d'amitié avec leur fils aîné, le prince de Piémont Charles-Emmanuel, plus jeune que lui de quelques mois seulement.

Venu en vacances en Savoie à l'automne 1777, le jeune officier découvrit Tamié en y accompagnant son oncle, curé de Montmélian, qui avait des affaires à régler avec le procureur de l'abbaye. Quelques mois plus tard, au palais royal de Turin, alors qu'il venait de prendre son service pour une nuit de garde à la porte du roi, Claude Gabet eut une vision qu'il ne put chasser. Pris de frayeur, il alla réveiller l'officier qui devait assurer sa relève et passa tout le reste de la nuit à déambuler. Au matin, il entra sans cérémonie chez le roi et lui annonça qu'il quittait son service pour celui de Dieu.

Stupéfait, Victor-Amédée III pensa que Gabet était devenu fou. Mais celui-ci galopait déjà en direction de Tamié. À peine était-il entré en retraite pour se préparer à prendre l'habit, que l'un de ses frères et l'une de ses sœurs se présentèrent au monastère pour l'en dissuader. Ce fut peine perdue. Claude Gabet, âgé de 28 ans, était devenu Frère Antoine. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, l'abbé lui confia une charge de confiance en le prenant comme secrétaire.

En 1786, le prince de Piémont vint faire une retraite à Tamié, où l'avaient conduit sa profonde piété et son amitié pour le Père Gabet. Il était accompagné

de son épouse, Clotilde de France, sœur du roi Louis XVI. C'est au Père Gabet tout naturellement que l'abbé confia les princes pendant leur séjour au monastère. Ils revinrent pour une nouvelle retraite en 1788, et témoignèrent leur affection au Père Antoine en lui offrant un précieux calice.

Les prémices de la Révolution à Tamié

Le 14 juillet de l'année suivante, à Paris, la prise de la Bastille marqua le début de la Révolution. Quelques semaines plus tard, le Père Antoine Gabet était élu abbé de Tamié. En France, le 13 février 1790, l'Assemblée nationale supprima les monastères. Cîteaux disparut et les abbayes cisterciennes de la Savoie se trouvèrent coupées de leurs racines.

Au mois de juin, 300 hommes du village de Chevron montèrent à l'abbaye, armés de bâtons, de fourches et de fusils, dans l'intention de se faire céder par l'abbé une forêt dont ils revendiquaient la propriété mais sur laquelle ils n'avaient aucun droit. La médiation du notaire Voutier et la mansuétude de dom Gabet les désarmèrent. Devant la perspective des inévitables suites judiciaires de cette affaire, l'abbé proposa d'aller lui-même à Turin plaider la clémence pour les émeutiers. Une attitude bien différente de celle du président Joseph de Bavoz, au sénat de Savoie, qui réclamait la potence pour les auteurs de tels attroupements, les qualifiant de gens nuisibles et méprisables.

Sous l'influence de ce qui se passait en France, la situation était explosive. À Conflans, la population s'en était prise aux bernardines, à qui elle reprochait d'avoir muré les arcades de la Maison-Rouge, achetée par elles en 1774, prétendant que ces arcades servaient auparavant de grenette. À L'Hôpital-sous-Conflans, les esprits étaient remontés contre un spéculateur qui avait fait des stocks de blé. Il se murmurait même que l'on pouvait trouver des cocardes tricolores en papier, chez le cordonnier Julliard.

Parmi les émigrés réfugiés en Savoie, l'archevêque de Vienne s'était établi à Annecy. En ce même mois de juin 1790, il voulut visiter Tamié dont les premiers moines, conduits par saint Pierre de Tarentaise, étaient venus de Bonnevaux, une abbaye cistercienne de son propre diocèse. Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay ne manqua pas d'admirer le clocher de l'église abbatiale. Il venait d'être refait à neuf par les charpentiers Tilliez de Faverges.

Un an plus tard, le 5 juin 1791, le village de Sainte-Colombe, qui avait déjà brûlé en 1785, fut de nouveau la proie des flammes. Dom Gabet s'employa à subvenir généreusement aux besoins des sinistrés. Tant que cela fut nécessaire, les mulets de l'abbaye descendirent chaque jour à Sainte-Colombe, chargés de nourriture. Bien des années plus tard, on trouvait encore, dans les maisons du village, des meubles provenant du monastère, donnés par les moines pour aider les habitants à remonter leur ménage.

La sollicitude de Tamié pour les gens des environs se manifestait aussi par la pharmacie que les moines tenaient gracieusement à leur disposition. L'apothicaire était le Père Étienne Chappuis qui allait herboriser en montagne, à la recherche des plantes nécessaires aux remèdes qu'il préparait.

Le recrutement de la communauté restait très satisfaisant. Sur les six novices entrés en 1791 et 1792, deux seulement retournèrent dans le monde avant de prononcer leurs vœux. Le 21 novembre 1791, Tamié recueillit en outre un novice de la Trappe qui avait vu son abbaye supprimée par la Révolution. Mais dom Gabet le renvoya le 3 juin 1792, estimant que sa santé défaillante n'était pas compatible avec la vie des trappistes. Dom Gabet reçut encore un moine de l'abbaye de Sept-Fons, le Père de Meudler, qui ne fit que passer, car il souhaitait aller jusqu'en Piémont, où il se fit ermite à l'Indiritto, avec l'aide du prince Charles-Emmanuel et de la princesse Clotilde.

La Révolution à Tamié

Le 22 septembre 1792, le jour même où la république était proclamée à Paris, la Savoie fut envahie par l'armée française. Le lendemain, dom Gabet accueillit à Tamié Joseph de Maistre qui partait chercher refuge en Piémont. L'armée sarde s'était repliée sur la crête des Alpes sans combattre, tandis que son commandant, le vieux général de Lazary, octogénaire, était venu se cacher au col de Tamié, à la ferme de Malapalud, chez François Favre, le fermier des moines. Celui-ci parvint à l'exfiltrer vers le Piémont.

Réunie à la cathédrale de Chambéry, une Assemblée nationale souveraine, dite des Allobroges, imposa en quelques jours tout ce que la France avait instauré depuis trois ans. Le 26 octobre, la vie monastique fut interdite, les monastères supprimés et leurs biens nationalisés. À Tamié, les moines se retrouvèrent, du jour au lendemain, sans existence légale, dans des bâtiments qui ne leur appartenaient plus. La municipalité d'Annecy demanda que la ci-devant abbaye soit affectée au casernement de 400 hommes en quartier d'hiver. Mais, le 8 novembre, à la demande de dom Gabet, il fut décidé de surseoir à cette mesure. Le 17, le général Beaudre détacha à Tamié le soldat Antoine Degrange, du 1er bataillon des Volontaires des Landes, pour assurer la conservation des biens du monastère nationalisé.

Le 27 novembre, la Savoie fut officiellement annexée à la France et devint le département du Mont-Blanc. En avril 1793, dans la crainte d'une contre-offensive de l'armée sarde, le général Kellermann envoya un détachement occuper l'abbaye afin de pouvoir contrôler le col de Tamié. Dom Gabet reçut les militaires avec une hospitalité d'autant plus généreuse que plus rien n'appartenait aux moines.

L'exil en Piémont

Dans la nuit du 13 avril, alors que les soldats dormaient, douze religieux, l'abbé en tête, prirent la fuite discrètement, grâce aux montures préparées par le fermier François Favre. Ce départ avait été minutieusement concerté avec lui, et de longue date. Les moines emportèrent des vêtements, des provisions et de l'argent, des vases sacrés et des livres liturgiques, ainsi que les archives, ce qui n'avait rien d'une fuite improvisée.

Par Faverges, Les Essérieux et Thônes, où le curé Joseph Lavorel se joignit à eux, ils gagnèrent le Grand-Bornand, puis le col des Annes, le Reposoir et Cluses où François Favre les laissa pour revenir à Tamié. Ils atteignirent Sallanches par le pont de Saint-Martin, remontèrent la vallée de Chamonix, franchirent le col des Montets encore très enneigé et parvinrent dans le Valais où, peu avant Trient, ils découvrirent, au bord du chemin, le cadavre de leur voisin et ami, le Père Jean Bailly, curé de Saint-Ferréol, mort de froid dans la neige. Après avoir passé le col de la Forclaz, ils descendirent sur Martigny. C'est là que le curé de Thônes les quitta pour se rendre à Monthey. De Martigny, ils entreprirent l'ascension du col du Grand-Saint-Bernard. Là-haut, l'hospice les accueillit pour trois jours de halte salutaire. Ainsi réconfortés par les chanoines du Saint-Bernard, ils descendirent à Aoste. De là, sans encombre, ils purent rejoindre Turin où la bienveillance de Victor-Amédée III et du prince Charles-Emmanuel leur était acquise.

Charles-Emmanuel pensa les installer dans l'ancienne abbaye cistercienne de Rivalta, près de Tortona. Or elle avait déjà été réquisitionnée par l'armée sarde pour servir d'hôpital militaire. L'archevêque de Turin, Mgr Costa d'Arignano, proposa sa maison de campagne. Dom Gabet ne voulut pas accepter cette offre généreuse. En définitive, les trappistes purent s'établir sur la colline turinoise, chez les camaldules de Pecetto. Ils y restèrent trois ans, séjour durant lequel mourut le frère convers François Lombard, natif de Verrens, entré à Tamié en 1769. L'argent que les moines avaient pu emporter s'épuisa inexorablement. Ne pouvant plus payer leur pension aux camaldules, ils durent quitter Pecetto à la veille de Noël 1796.

Avec le soutien de Charles-Emmanuel IV, qui venait de succéder à son père sur le trône chancelant du royaume de Sardaigne, dom Gabet et ses moines trouvèrent refuge sur une colline du Montferrat, entre Asti et Casale, dans un ancien ermitage appelé Madonna dei Monti, dépendance de l'abbaye de Grazzano. Il fut mis à leur disposition par Mgr Saint-Marcel, prélat dont l'anneau pastoral est aujourd'hui conservé à l'évêché d'Annecy. Cet ancien professeur au collège chappuisien, devenu précepteur des princes et conseiller du roi, était abbé commendataire de Grazzano.

La subsistance des moines fut assurée par le roi lui-même qui leur faisait verser une allocation. Les trappistes entreprirent aussitôt de défricher et de mettre en culture les douze hectares de broussailles de Madonna dei Monti. Les paysans des alentours se montrèrent toujours bienveillants à leur égard : « Il est vrai que, retirés dans notre solitude, nous aimions à ignorer ce qui se passait dans le monde. Et lorsque nous étions obligés de nous y trouver, jamais on ne nous vit d'aucun parti. Regardant tout individu comme notre frère, nous ne prenions aucun parti dans les débats produits par la différence des idées politiques ».

En décembre 1798, Charles-Emmanuel IV dut abandonner le Piémont aux Français, ne conservant plus que l'île de Sardaigne sous sa souveraineté. Avec le départ du roi, disparut l'argent qu'il envoyait à Madonna dei Monti.

Mais les moines allaient enfin pouvoir assurer leur subsistance grâce au fruit de leur travail. Malheureusement pour eux, le 8 juin 1799, survint un ouragan qui anéantit en un instant leurs récoltes et causa de graves dommages à leur habitation. Ils se trouvèrent réduits à la nécessité d'aller mendier leur pain. L'évêque d'Asti, Mgr Arborio Gattinara, leur ayant refusé l'autorisation de quêter dans son diocèse, ils durent se séparer.

Le Mont-Cenis confié à dom Gabet

Dom Gabet se retira à Chambéry, auprès de sa sœur Philippine et du plus jeune de ses frères, l'avocat François Gabet. Celui-ci avait milité ardemment dans les rangs des jacobins, était devenu secrétaire du district de Chambéry et venait d'être nommé membre du conseil de préfecture tout juste créé. Philippine, pour sa part, avait épousé Philibert Bataillard, dignitaire de la franc-maçonnerie, maire républicain de Chambéry et admirateur inconditionnel du premier consul.

Bonaparte, à l'occasion de ses campagnes militaires en Italie, avait pu mesurer les difficultés et les dangers que présentait la traversée des Alpes. Le 21 février 1801, il prit la décision suivante : « Il sera établi sur le Simplon et sur le Mont-Cenis un hospice pareil à celui qui existe sur le Grand-Saint-Bernard. Ces hospices seront servis par des religieux du même ordre que ceux du Grand-Saint-Bernard. Les hospices du Grand-Saint-Bernard, du Simplon et du Mont-Cenis ne formeront qu'une seule maison sous les ordres du même supérieur ». Les deux nouveaux hospices à construire devaient être en activité dès le mois de juillet.

Celui du Mont-Cenis fut doté de 20 000 livres de revenu, produits par la culture du riz dans l'important domaine de Selve, à Salasco, dépendance de l'ancienne abbaye de Muleggio près de Verceil. Mais le prévôt du Grand-Saint-Bernard, Mgr Luder, fit savoir qu'il était dans l'incapacité de fournir le personnel nécessaire, « sa maison pouvant à peine suffire à l'hospitalité du Grand-Saint-Bernard ». Le ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Chaptal, écrivit alors au préfet du Mont-Blanc que le premier consul voulait voir l'hospice du Mont-Cenis en activité dans le plus bref délai. En conséquence, il l'autorisait, « à défaut de religieux de l'ordre du Grand-Saint-Bernard, à en confier l'administration à des personnes qui lui paraîtraient pouvoir remplir les vues du gouvernement ».

Aussitôt, le préfet Antoine de Sauzay informa Mgr Luder que le futur hospice du Mont-Cenis, tout en restant de son ressort, serait confié, en attendant que les chanoines du Saint-Bernard puissent le prendre en main, à « Claude Gabet, abbé ci-devant à l'abbaye de Tamié, homme exercé par état à la bienfaisance et à l'hospitalité, et recommandable par les vertus qui, en honorant l'humanité, rendent la religion plus respectable ». C'est à l'instigation de son frère, conseiller de préfecture, et de son beau-frère, maire de Chambéry, que dom Gabet avait été proposé pour prendre la responsabilité du Mont-Cenis.

Préalablement, afin de donner au préfet un gage de sa fidélité au gouvernement, il dut prêter serment à la récente constitution de l'an VIII, au grand dam du chanoine Aubriot de La Palme, âme de la résistance du clergé chambérien à la Révolution. Le chanoine « lui ayant fait connaître qu'il ne croyait pas pouvoir approuver cette promesse, il lui en exprima son regret et protesta qu'il était parfaitement soumis en tout à l'autorité du Saint-Siège ».

Au Mont-Cenis, l'hospice fut mis sur pied avec une impressionnante célérité : il fut inauguré le 12 octobre 1801. En présence du préfet du Mont-Blanc, le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne fut « chargé de reconnaître et faire reconnaître le religieux Gabet à titre d'administrateur général et chef d'un établissement mis sous la protection du gouvernement français et sous la sauvegarde de toutes les vertus civiles et religieuses ». On baptisa la cloche qui avait été offerte par le premier consul. Elle était dédiée à Notre-Dame et à saint Bernard. Le parrain fut le préfet et la marraine la femme du sous-préfet. Le général Jourdan, administrateur général du Piémont, confia au citoyen Bella, directeur de l'administration des Domaines nationaux en Piémont, la gestion des biens de Selve, attribués au Grand-Saint-Bernard à qui le Mont-Cenis restait officiellement dévolu. Pour sa part, dom Gabet avait accepté la responsabilité de l'hospice sous réserve de recevoir l'approbation du pape et que celui-ci reconnaisse la suppression de l'abbaye de Muleggio, afin que les revenus de Selve puissent être attribués en toute légalité au fonctionnement du Mont-Cenis.

La France venait de se réconcilier avec l'Église par la signature du concordat du 17 juillet 1801. Pie VII voulut bien approuver la fondation de l'hospice, mais il précisa qu'il devait être régi, non pas par les chanoines du Grand-Saint-Bernard, mais « par les moines cisterciens de l'étroite observance de l'abbaye de Tamié, sous la conduite du Frère Antoine Gabet, anciennement abbé de cette abbaye et toujours exempt de l'autorité épiscopale, conformément aux privilèges de son ordre ».

Le premier consul adjoignit aux revenus provenant de Selve ceux de l'ancienne abbaye de la Novalaise, monastère situé au pied du Mont-Cenis côté italien, ceux de l'octroi de Turin, plusieurs biens à Casale et dans la région d'Alexandrie, ainsi que l'ancien couvent des capucins de Suse et, afin d'assurer le poisson nécessaire à la table de l'hospice, le lac du Mont-Cenis, échangé avec la commune de Lanslebourg contre des pâturages.

La République érige le Mont-Cenis en monastère

En réponse à la demande qu'en avait fait dom Gabet, le gouvernement donna son accord pour que les trappistes continuent à suivre la règle de saint Benoît : « Vous avez désiré vivre sous la règle de saint Benoît. Le gouvernement vous y autorise. La règle de saint Benoît offre des détails qui ne pourraient s'accorder avec l'état actuel de toutes choses. Vous pouvez choisir dans cette règle les préceptes et les conseils que vous jugerez convenables. Vous rédigerez ainsi votre code intérieur et vous le présenterez à la sanction du gouvernement

avant l'exécution ». Toutefois, le gouvernement n'admit pas l'exemption de l'autorité épiscopale : « Vous vivrez sous la juridiction de l'évêque diocésain. Mais cet évêque ne pourra commuer la juridiction à qui que ce soit. Il l'exercera en personne ». Le gouvernement ne permit pas, non plus, le port de la coule traditionnelle, de tels vêtements étant toujours interdits.

Dom Gabet désirait que les nouveaux religieux, qui rejoindraient la communauté du Mont-Cenis, soient autorisés à faire la promesse suivante : « Mon Père, je vous promets, ainsi qu'à vos successeurs légitimes, obéissance suivant la règle de saint Benoît, la conversion de mes mœurs et la stabilité dans le monastère ». C'est-à-dire les trois vœux traditionnels prononcés depuis toujours par tous les moines engagés dans la vie monastique. Portalis, conseiller d'État chargé des cultes, présenta la requête à Bonaparte en ayant recours à une étrange argumentation visant à démontrer que cette promesse n'avait rien à voir avec les vœux monastiques interdits par la loi : « Aujourd'hui, il n'y a plus de monastères. On n'admet plus les vœux proprement dits. L'établissement du Mont-Cenis sera unique en son espèce. La promesse que l'on fait prêter n'est qu'un moyen d'agir sur les consciences et d'engager, dans le for intérieur et aux yeux de Dieu, des hommes qui se vouent à un genre de vie trop pénible pour qu'on n'ait pas besoin de les fixer au moins par quelque engagement moral. La promesse de stabilité que l'on fera en entrant dans l'établissement et par laquelle on voue obéissance au supérieur, selon la règle de saint Benoît, ne pourra jamais être transformée en profession solennelle ou, ce qui est la même chose, en vœu proprement dit ». Bonaparte se laissa convaincre : « Le premier consul a très bien senti que la religion seule peut produire les vertus nécessaires à ceux qui se consacrent à un service pour lequel il faut des encouragements d'un autre ordre que ceux qui peuvent venir de la main des hommes. Vous vous abstiendrez toutefois de toute profession solennelle, parce que ce genre de profession monastique est incompatible avec nos lois françaises. Vos religieux ne feront que la promesse qui était tracée dans votre lettre ».

C'est ainsi que la République, qui avait supprimé la vie monastique et en poursuivait l'éradication systématique, fonda et dota une abbaye cistercienne au Mont-Cenis, en faveur de l'abbé de Tamié et de ses moines, leur accordant d'y suivre la règle de saint Benoît et de s'engager selon les vœux traditionnels, tout en faisant semblant de croire que ces vœux n'étaient pas l'engagement prohibé par la législation républicaine.

Le cardinal Caprara, légat auprès du gouvernement français pour la mise en application du concordat, fit part à dom Gabet de l'accord du pape pour l'affectation au Mont-Cenis des revenus des rizières de Selve : « Sa Sainteté a daigné accueillir avec bonté votre supplique et l'intérêt que le gouvernement français prend à l'établissement d'un hospice de charité sur le Mont-Cenis. Usant en conséquence des pouvoirs exceptionnels que le Souverain Pontife m'a conférés pour terminer cet objet, je vous adresse ci-joint le décret pour l'application au nouvel hospice des biens et revenus appartenant à l'abbaye de Selve. Je demeure convaincu que vous saurez apprécier l'importance et le prix

de cette grâce extraordinaire et que vous aurez à cœur, vous et vos religieux, de correspondre par votre zèle et votre charité à l'accomplissement des desseins qui ont engagé le Saint-Siège à concourir avec le gouvernement français à un établissement aussi utile ».

Les moines au Mont-Cenis

La communauté du Mont-Cenis comptait six moines prêtres et trois frères convers. Comme à Tamié, le Père Chappuis était herboriste et pharmacien. Il fut promu officier de santé. Le procureur, chargé de la gestion matérielle, était au Mont-Cenis le Père Dubois, et à la Novalaise le Père Mariettaz. Le Père Dupuis, ancien moine d'Hautecombe, avait rang d'inspecteur des vivres militaires. Il y avait aussi le Père Gérard Truchet qui avait été maître des novices à Tamié, puis aumônier des moniales du Betton. C'est dans cette abbaye qu'il se trouvait au moment de l'invasion française. Ayant refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il avait été arrêté le 12 avril 1793 et envoyé sur les pontons de Rochefort, trois navires négriers où les prêtres étaient internés en vue de leur déportation vers les bagnes de la Guyane. C'est à bord du *Bonhomme-Richard* qu'on l'avait incarcéré. Il avait échappé à la déportation, au typhus, aux mauvais traitements, et, finalement, il avait été libéré le 16 avril 1795. Il n'était pas avec la communauté à Madonna dei Monti, mais la retrouva au Mont-Cenis. Quant au Frère Maur Christin, il avait déjà 80 ans lorsqu'il alla rejoindre sa communauté sur le col. Les religieux étaient épaulés par quinze domestiques. Parmi eux, le boulanger était originaire de Plancherine et l'un des infirmiers provenait de Seythenex, les deux villages les plus proches de Tamié.

En moyenne, l'établissement accueillait chaque jour une vingtaine de voyageurs qu'il fallait nourrir et loger. Il convenait de sécher leurs vêtements lorsqu'ils étaient mouillés, partir à la recherche des gens perdus dans la tourmente de neige et soigner les membres gelés. Un long chapitre était consacré au traitement des membres gelés dans les règlements généraux de la maison du Grand-Saint-Bernard pour le service hospitalier qu'on n'avait pas manqué de remettre à dom Gabet. Exceptionnellement, il pouvait arriver que l'hospice doive accueillir jusqu'à quatre cents personnes dans la même journée. Les revenus très considérables dont il avait été doté suffisaient amplement pour faire face aux dépenses. Toutefois, la demi-bouteille de vin attribuée à chaque militaire de passage était payée par le ministère de la Guerre.

Naturellement, la gestion d'une telle maison nécessita quelques accommodements avec la règle. Il fallut abandonner le silence perpétuel et le travail de la terre : aucune culture n'était possible à plus de 2 000 mètres d'altitude. L'absence totale de légumes et de fruits imposa de renoncer à l'abstinence de viande. L'office de nuit fut retardé à 4 heures du matin à la belle saison, et à 5 heures en hiver, en prenant soin que la cloche ne trouble pas le repos des voyageurs. L'un des religieux récitait cet office la veille au soir, ce qui le rendait disponible toute la nuit pour aller, si nécessaire, au secours de quelque voyageur en difficulté.

La liturgie était celle de l'ordre cistercien, les psautiers, antiphonaires, missels et lectionnaires provenant de Tamié, comme les ornements liturgiques et les vases sacrés.

Dom Gabet au sacre de Napoléon

Le 18 mai 1804, Napoléon Bonaparte fut proclamé empereur des Français par un sénatus-consulte que valida le plébiscite du 6 novembre suivant. Pie VII, après avoir beaucoup hésité, accepta de se rendre à Paris pour la cérémonie du sacre, fixée au 2 décembre. De Rome à Paris, l'itinéraire emprunterait le Mont-Cenis où le préfet du Mont-Blanc attendrait le Souverain Pontife.

L'imposant cortège, composé de 150 chevaux, 17 carrosses et 8 fourgons, quitta Rome le 3 novembre 1804. Le 15 novembre, précédé d'une garde d'honneur, commandée par le général Abdallah Menou, pittoresque gouverneur musulman du Piémont, le pape arriva en traîneau sur le Mont-Cenis enneigé. Il y fut accueilli avec beaucoup d'émotion par l'abbé Gabet et sa communauté. Entouré d'une cinquantaine de dignitaires de sa suite, Pie VII visita l'hospice et s'y restaura. À son départ, il voulut embrasser dom Gabet. Plus tard, celui-ci s'amusait à dire que « leurs nez s'étaient rencontrés car l'un et l'autre l'avaient en effet assez long pour cela ».

Pour son couronnement, Napoléon avait invité l'abbé du Mont-Cenis à venir à Paris. « Cet abbé d'une taille avantageuse, d'un maintien si noble, d'une figure si pleine de majesté, et en même temps de douceur et de gravité, fut remarqué. Pendant la cérémonie du sacre, un bel homme d'une taille de cinq pieds six pouces, revêtu des insignes pontificaux, portant sur la tête une mitre qui allait parfaitement à sa taille, fixa les regards de tous ceux qui étaient présents à la cérémonie ».

Dans le célèbre tableau de David, un personnage dont l'identification n'a jamais été certaine, et pour lequel plusieurs noms sont proposés, pourrait bien être dom Gabet. Il s'agit d'un prélat mitré, les mains jointes, qui occupe une place remarquable, puisqu'il est au centre de la composition, entre Napoléon et Joséphine, juste derrière le cardinal Caselli qui tient la croix. Ce personnage affiche une ressemblance indéniable avec un portrait de dom Gabet qui fut longtemps conservé au Mont-Cenis.

Joseph de Verneilh, alors préfet du Mont-Blanc et ami de dom Gabet, mentionne dans ses mémoires la présence de celui-ci à Paris au moment du sacre de Napoléon et rapporte une anecdote survenue lorsque l'abbé du Mont-Cenis rendit visite à Cambacérès, l'archichancelier de l'Empire. Lors de son retour à Rome, Pie VII fit étape à Chambéry, où il logea à l'hôtel des Marches, rue Croix-d'Or. Dom Gabet était venu l'y attendre pour l'accompagner jusqu'au Mont-Cenis. Il assista à la messe du pape et fit

admettre sa famille au baisement des pieds de Sa Sainteté, rituel au cours duquel sa nièce, Claudine Bataillard, ne put s'empêcher de pouffer de rire.

Le 22 avril 1805, Pie VII était de nouveau l'hôte de dom Gabet et de ses moines au Mont-Cenis. Le pape les quitta en emportant le meilleur souvenir de l'accueil que la communauté des trappistes lui avait réservé. En témoignage de gratitude, il offrit un calice qu'il avait lui-même consacré. Après le départ du pape, dom Gabet ne manqua pas de lui adresser une lettre de remerciement. Pie VII y répondit par des propos pleins de louange sur l'accueil qu'il avait reçu tant à l'aller qu'au retour de son voyage à Paris, et sur le témoignage de charité chrétienne que les religieux donnaient aux voyageurs.

Dom Gabet et la famille impériale

Napoléon, devenu empereur des Français, ne pouvait demeurer simple président des Italiens. Le 5 février 1805, il se résolut à devenir roi d'Italie. La cérémonie de son couronnement à Milan fut fixée au mois de mai. Napoléon et Joséphine quittèrent Paris le 31 mars et arrivèrent au Mont-Cenis le 19 avril. L'empereur se plut à faire remarquer à dom Gabet qu'il était le seul abbé de tout son empire et lui laissa entendre qu'il aurait plaisir à le voir à la cérémonie de Milan. Il inspecta l'hospice et décida d'y apporter quelques améliorations. Le 2 mai, le secrétaire d'État Hugues-Bernard Maret, futur duc de Bassano, fit part à dom Gabet d'un décret que l'empereur avait signé la veille : « L'hospice du Mont-Cenis, dont les bâtiments sont déjà élevés, sera terminé dans le courant de la présente année. L'hospice sera environné de murs qui renfermeront une cour et un jardin. Dans le courant de l'an XIV, il sera construit une grange et une écurie capable de contenir soixante chevaux. Et dans le courant de l'an XV, il sera construit une chapelle. L'hospice sera tenu d'entretenir constamment un chirurgien ». Trois jours plus tard, depuis Alexandrie, le préfet du palais impérial envoyait à l'abbé du Mont-Cenis son invitation officielle au couronnement. En outre, il était chargé par l'impératrice de remercier dom Gabet pour les confitures que celui-ci lui avait offertes. Puis, le 15 mai, depuis Paris, le général Decrest de Saint-Germain expédia au Mont-Cenis un portrait de l'empereur.

Le 26 mai, dans la cathédrale de Milan, Napoléon ceignit l'antique couronne des rois lombards, en l'absence du pape qui avait refusé de participer à la cérémonie et qui était rentré directement à Rome. En revanche, l'abbé du Mont-Cenis était bien présent et put s'entretenir de nouveau avec Napoléon et Joséphine.

Le 8 juillet 1805, sur la route qui les ramenait en France, les nouveaux souverains firent encore une halte à l'hospice. Napoléon fit le constat que le Mont-Cenis n'avait guère de moyens d'information et décida d'y remédier. Le 22 juillet, depuis le palais de Saint-Cloud, son chef de cabinet faisait parvenir ce message à dom Gabet : « J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur, qu'à partir de demain les principaux journaux de Paris vous seront

adressés ». Le 19 mai 1806, le ministre de l'Intérieur fit envoyer par la diligence une caisse contenant les cinq volumes de la dernière édition de *La Flore française*, un ouvrage pouvant rendre service au Père Étienne Chappuis, herboriste et pharmacien de l'hospice. Le 2 juin, dom Gabet remercia le ministre et sollicita l'envoi d'autres ouvrages : « À part quelques livres que chaque religieux a pour son usage, c'est là toute notre bibliothèque. Jusqu'à présent nous n'aurions eu aucun emplacement pour les déposer, mais aujourd'hui que nous commençons à en avoir, nous espérons que Votre Excellence voudra bien se rappeler de nous. Nous recevrons à deux mains ceux qu'elle daignera nous envoyer ».

Un magnifique pain de sucre fut adressé à dom Gabet par l'impératrice, en illustration du plein succès de la culture de la betterave à sucre introduite en France par Napoléon. Le 11 juillet 1810, alors qu'elle prenait les eaux à Aix, l'abbé du Mont-Cenis lui fit porter un fromage. Le 20 juillet, l'hospice accueillit la sœur de Napoléon, Caroline, reine de Naples par son mariage avec Joachim Murat. L'abbé devait être absent car c'est au procureur, le Père Dominique Dubois, qu'elle offrit une boîte en or, précieusement ornée de son chiffre. Le 11 août, c'est l'impératrice qui fit porter à dom Gabet une boîte en or à son chiffre.

Joachim Murat, regagnant incognito son royaume de Naples, arriva un jour au Mont-Cenis en piteux équipage. L'abbé lui prêta la voiture de la maison pour la poursuite du voyage. Quelque temps plus tard, Murat la renvoya entièrement remise à neuf. Le 5 novembre 1810, il accorda à dom Gabet une pension de 1 000 francs, correspondant à un canonicat d'honneur à la cathédrale de Naples, transmissible après lui au Père Dominique Dubois.

Les religieux de l'hospice eurent aussi l'occasion d'accueillir la mère de l'empereur, avec laquelle dom Gabet se sentit suffisamment en confiance pour lui demander de questionner Napoléon sur les travaux, prévus à l'hospice, qui n'avaient toujours pas commencé. Renseignements pris, elle put rassurer dom Gabet. Le chantier ne s'était pas ouvert parce que Napoléon, entre temps, avait conçu un projet d'une tout autre ampleur. Un nouvel hospice serait construit sous la conduite de M. Sevestre, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Suse, dont l'abbé avait déjà pu apprécier l'efficacité dans la construction de la route du Mont-Cenis.

Le 23 mai 1803, alors qu'il n'était encore que premier consul, Napoléon avait approuvé les plans de la route carrossable dont il avait décidé d'équiper le col. Dès le mois d'août 1803, 2 000 ouvriers s'activèrent sur ce chantier gigantesque qui allait durer dix ans : une chaussée à pente régulière, de 6 mètres de largeur sur 37 kilomètres entre Lanslebourg et Suse, jalonnée de 23 refuges.

Passages de Napoléon

Le 19 novembre 1807, en compagnie du maréchal Berthier, alors que la tempête de neige faisait rage, Napoléon dut monter au Mont-Cenis en chaise

à porteurs, sous la responsabilité de François Court, un jeune porteur de Lanslebourg. Au refuge n° 20, avant d'introduire l'empereur dans sa chaise, on lui entoura les jambes de bottes de paille et on l'enveloppa tout entier de chaudes couvertures. Il parvint ainsi à l'hospice malgré le vent, la neige et quelques chutes au long du trajet, pendant lequel il se montra moins courageux que sur les champs de bataille. On le déposa devant dom Gabet et ses religieux qui furent fort étonnés de voir sortir de ce paquet mystérieux l'empereur sain et sauf, quoiqu'un peu secoué et effrayé. Le lendemain, il distribua de l'argent à ses porteurs et constitua une pension annuelle de 300 francs en faveur de François Court. Cette pension cessa d'être versée à la chute de l'Empire, mais, dès la réunion de la Savoie à la France en 1860, François Court, désormais âgé, en rappela l'existence à Napoléon III qui la lui fit restituer.

Le 29 décembre 1807, Napoléon eut de nouveau à franchir le Mont-Cenis. Il parvint à l'hospice à pied, après une longue et pénible ascension dans la neige. Pour se réchauffer, il voulut se précipiter près du feu qui flambait dans la cheminée. Dom Gabet l'en empêcha et le fit asseoir dans un fauteuil. Ses jambes et ses pieds étaient tellement enflés qu'on essaya en vain de lui ôter ses bottes. Il fallut les inciser sur toute leur longueur, opération périlleuse à laquelle Napoléon se soumit avec beaucoup d'appréhension et que l'abbé sut mener à bien sans blesser son illustre patient. Puis les religieux pratiquèrent des frictions sur les pieds et sur les jambes avec de la flanelle imbibée d'esprit de vin.

Le Mont-Cenis érigé en commune et en paroisse

Deux jours auparavant, l'empereur avait signé le décret qui érigeait le Mont-Cenis en commune et le rattachait au département du Pô. Il avait nommé maire le Père Gérard Truchet et lui avait donné comme adjoint le Père Dominique Dubois. Celui-ci, chargé des observations météorologiques, devint membre correspondant de l'Académie des sciences et de la Société agraire de Turin.

Comme l'organisation religieuse devait se calquer sur l'organisation administrative, le Mont-Cenis cessa de relever de la paroisse de Lanslebourg pour devenir une paroisse du diocèse de Turin. L'archevêque de Turin, Mgr della Torre, en fit l'érection canonique le 1er juillet 1808. Sur proposition de dom Gabet, il nomma comme curé le procureur de la Novalaise, le Père Antoine Mariettaz. L'église paroissiale serait celle du nouvel hospice. Celui de 1801 allait être démoli pour laisser la place à un vaste complexe déployant sa façade sur une longueur de 233 mètres et comportant deux casernes : l'une pour deux brigades de gendarmerie, l'autre pouvant coucher 600 hommes dans des lits et autant sur de la paille. Plus tard s'y adjoindrait une écurie pour 250 chevaux.

Le 1er septembre 1808, le prince Camille Borghèse, beau-frère de Napoléon, posa la première pierre des casernes, en présence du maréchal

Berthier, du préfet du Pô et d'une grande foule. Il y scella une boîte de plomb contenant diverses monnaies et médailles. Après la construction des casernes et de l'hospice, dom Gabet bénit la première pierre de l'église le 5 juillet 1810. En 1813, Napoléon gratifia l'église du Mont-Cenis de plusieurs tableaux de valeur : une *Adoration des bergers*, peinte en 1721 par François Lemoyne pour l'église Saint-Roch à Paris, une *Adoration des mages* d'après Rubens, une *Descente de croix* d'après Vincenzo Campi, une excellente copie du *Crucifiement de saint Pierre* peint par le Caravage dans l'église Saint-Marie-du-Peuple à Rome, et une *Mise au tombeau* reproduisant le tableau de Dirck van Baburen inspiré de la célèbre toile du Caravage conservée de nos jours à la pinacothèque du Vatican. Ces grandes toiles sont aujourd'hui dans l'église paroissiale de la Novalaise. Le tableau du maître-autel, figurant Notre-Dame de l'Assomption, saint Benoît et saint Napoléon, se trouve dans l'église de Lanslebourg avec une très belle Sainte Famille, peinte par Antonio Triva au XVIIe siècle, provenant elle aussi de l'église du Mont-Cenis.

Celle-ci fut consacrée par l'archevêque de Turin qui demanda à dom Gabet de prononcer l'homélie. Au grand effroi de Mgr della Torre, qui garda constamment le visage caché dans ses mains, l'abbé du Mont-Cenis fit une défense des droits du successeur de Pierre qui était une condamnation du comportement de Napoléon envers le pontife romain.

Pie VII au Mont-Cenis

En 1806, Pie VII avait refusé d'adhérer au blocus continental contre l'Angleterre et Napoléon avait fini par annexer les États pontificaux le 17 mai 1809. Le pape avait riposté en excommuniant les usurpateurs. Il fut arrêté dans la nuit du 5 au 6 juillet et détenu pendant trois ans au palais épiscopal de Savone. La flotte anglaise s'étant montrée devant la ville, Napoléon, depuis Dresde, donna l'ordre de transférer secrètement le pape au château de Fontainebleau.

C'est ainsi que, le vendredi 11 juin 1812, entre 2 et 3 heures du matin, un détachement de la gendarmerie d'élite de la garde impériale amena Pie VII au Mont-Cenis. Il était accompagné de son aumônier, Mgr Francesco Bertazzoli, de son médecin, le docteur Carlo Porta, et de son valet de chambre, Ilario Palmieri. Il y avait plus de 48 heures qu'il était en route, ayant quitté Savone le mercredi 9 juin à minuit. Âgé de 70 ans, victime d'une strangurie ne lui permettant d'uriner que goutte à goutte et lui occasionnant de grandes souffrances, il était dans un tel état de faiblesse que les religieux eurent l'impression d'accueillir un moribond. On l'installa dans la chambre réservée à l'empereur.

Dom Gabet était à Suse, au couvent des capucins que Napoléon avait donné jadis à l'hospice. Il s'y entretenait avec un homme d'affaires qui, ayant eu à sortir, fut intrigué par une voiture stationnant sous étroite surveillance. La femme d'un aubergiste lui apprit qu'elle transportait le pape. Il courut informer de cette incroyable nouvelle dom Gabet qui se hâta de rejoindre

l'hospice, non sans de grandes difficultés, la route étant interdite par d'importantes forces de sécurité. Les difficultés redoublèrent pour entrer dans l'hospice qui avait été vidé de tous ses occupants, à l'exception des religieux. Puis il lui fallut encore parlementer avec le capitaine Lagorse, responsable du transfert du Souverain Pontife, pour pouvoir accéder auprès de celui-ci.

Le convoi aurait dû repartir dès le lendemain, samedi 13 juin 1812, mais le pape était intransportable. Son médecin demandait au moins trois ou quatre jours de repos avant de reprendre la route. Néanmoins, le capitaine voulait repartir sans tarder. Or, l'état du pape, à qui la douleur arrachait des cris, ne faisait qu'empirer. Dom Gabet parvint à convaincre Lagorse qu'il avait, certes, reçu l'ordre de conduire son prisonnier à Fontainebleau sans s'arrêter, mais pas l'ordre d'y conduire un cadavre. Le capitaine envoya une estafette à Turin, demander des ordres au prince Borghèse. La réponse arriva dans la soirée du 13 juin : Camille Borghèse exigeait un départ immédiat. Comme l'état du malade ne le permettait absolument pas, le capitaine Lagorse ordonna qu'on fît venir un chirurgien. Le Père Dominique Dubois indiqua le jeune docteur Balthazar Claraz, de Lanslebourg, qui avait été nommé, le 15 avril, officier de santé de première classe de toutes les troupes impériales passant au Mont-Cenis. Lagorse lui fit porter ce message : « Prenez la poste, rendez-vous de suite au Mont-Cenis et muni de vos sondes pour tirer l'urine, c'est un cas très urgent ». Grâce à un excellent cheval mis à sa disposition, le docteur Claraz put gagner l'hospice en moins d'une heure. Après une entrevue avec le capitaine Lagorse, lui et le médecin du pape furent introduits auprès de Pie VII. « Il était pâle comme un mourant, il avait la fièvre et souffrait de douleurs continuelles sans pouvoir dormir ; ses urines, qui ne coulaient que goutte à goutte, étaient rouges, preuve d'une grande inflammation ; la vessie n'était pas tendue, ce qui me fit espérer qu'on pourrait peut-être épargner à Sa Sainteté l'opération douloureuse de la sonde ». Ayant écarté toute éventualité de problème lié à la prostate, le docteur Claraz diagnostiqua une cystite aiguë. Ses médications se révélèrent efficaces ; le pape, souffrant un peu moins, put sommeiller par intervalles et uriner un peu plus abondamment.

Au matin du dimanche 14 juin, le docteur Porta et le docteur Claraz annoncèrent cette légère amélioration au capitaine Lagorse, lequel décida qu'il fallait repartir mais demanda de n'en rien dire au pape. Enfreignant cette interdiction, Balthazar Claraz prévint Mgr Bertazzoli qui informa Pie VII. Ce dernier demanda à son aumônier de célébrer la messe dominicale, ce qui put se faire dans l'antichambre, sur un autel de fortune aménagé par dom Gabet. En cette circonstance, Pie VII reçut l'extrême onction et communia sous forme de viatique.

La nervosité du capitaine Lagorse ne cessait d'augmenter. Le docteur Claraz lui fit admettre que le voyage était impossible sans la présence permanente d'un chirurgien. Le capitaine lui demanda alors d'accompagner

le malade jusqu'à Fontainebleau. À l'initiative du jeune médecin, ils allèrent examiner la voiture pour voir s'il serait possible d'y aménager une couchette pour le pape. Dom Gabet apporta des coussins, des draps, une petite couverture et un couvre-pied duveteux. Après quoi le départ fut fixé au soir du lundi 15 juin, ce qui permit au pape de se reposer encore tout au long de ce jour-là.

Balthazar Claraz a laissé une description poignante des conditions dans lesquelles Pie VII quitta l'hospice : « Son valet de chambre, son médecin et Mgr Bertazzoli le descendent de son lit, si faible que ses jambes ne pouvaient pas le soutenir. J'entrai dans la chambre de Sa Sainteté. On lui avait mis ses caleçons. Je m'aidais à lui mettre ses bas. La nuit était froide et le Saint Père n'avait pas de gilet ; il lui fallait descendre dehors presque en bras de chemise ; à l'instant, je courus prendre chez le Père Dominique un gilet neuf tricoté et j'en habillai le Souverain Pontife. On lui mit ensuite un frac sur les épaules de couleur grise, et c'est dans cet équipage que deux officiers de gendarmerie le portèrent à sa voiture ». Après trois journées passées au Mont-Cenis, le pape quitta l'hospice à 10 heures du soir et n'eut plus le droit de sortir de sa voiture jusqu'à Fontainebleau. Peu après Chambéry, le docteur Claraz prit la place du docteur Porta auprès de lui et resta à son chevet jusqu'à Montargis, s'employant de son mieux à le soulager.

Au début de 1814, Napoléon, en proie aux plus graves difficultés, dut restituer au pape les États de l'Église. Pie VII, ayant retrouvé la liberté, put quitter le château de Fontainebleau le 23 janvier 1814. Il fit un retour triomphal à Rome, mais sans passer par le Mont-Cenis, ayant opté pour la route de Nice. Pie VII, qui avait donné son chapelet au docteur Claraz lorsque celui-ci s'était dévoué auprès de lui à l'hospice, était bien conscient qu'il lui devait la vie. Après lui avoir fait remettre une médaille à son effigie, il le fit venir à Rome en 1817 et le nomma médecin honoraire de Sa Sainteté et de la cour romaine. À cette occasion, il lui offrit l'une de ses mules, chaussure qui est aujourd'hui au musée de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les dernières années de dom Gabet

Entre le Piémont et le Dauphiné, il existait sur le col du Montgenèvre un hospice remontant au XVIIIe siècle. En 1806, Napoléon l'avait restauré, lui affectant des revenus en Piémont et le confiant à la gestion des trappistes de la congrégation de La Valsainte. Leur abbé général, dom Augustin de Lestrange, plus préoccupé du renouveau de la vie trappistine que du rôle hospitalier du Montgenèvre, affecta une part importante des revenus de l'hospice à des écoles conçues comme des pépinières de futurs novices.

En 1804 les trappistes de l'abbé de Lestrange avaient racheté l'ancienne abbaye bénédictine de La Cervara, en Ligurie. À la fin de l'année 1810, le préfet des Apennins leur demanda de prêter serment de fidélité à l'empereur, ce qu'ils acceptèrent de faire, à l'insu de leur abbé général. En raison des persécutions infligées à Pie VII par Napoléon, le 4 mai 1811, dom Augustin

de Lestrange exigea d'eux une rétractation publique, ce qui déclencha la colère de l'empereur. Les moines de La Cervara furent jetés en prison et dom Augustin de Lestrange, qui avait diffusé en France la sentence d'excommunication prononcée par le pape contre les usurpateurs, dut s'enfuir en Prusse. Par un décret signé à Saint-Cloud le 28 juillet 1811, Napoléon supprima toutes les communautés que la congrégation trappiste de La Valsainte était parvenue à créer, et parmi elles celle du Montgenèvre.

À ses yeux, seuls les moines de Tamié établis au Mont-Cenis autour de dom Gabet pouvaient reprendre le Montgenèvre. Le 11 septembre 1811, au palais de Compiègne, l'empereur signa le décret qui faisait de cet hospice une succursale du Mont-Cenis. La communauté monastique du Mont-Cenis accepta sans grand enthousiasme cette charge supplémentaire. Elle avait à sa tête un abbé tout auréolé d'un grand prestige, qui porta dès lors le titre d'abbé général des hospices du Mont-Cenis et du Montgenèvre. Mais dom Gabet venait de passer le cap des 60 ans. Il était usé par une vie qui n'avait pas été de tout repos et souffrait de plus en plus fréquemment de pénibles crises d'asthme.

Le 22 mai 1813, sur le champ de bataille de Bautzen, Napoléon décida la construction d'une pyramide monumentale au Mont-Cenis pour immortaliser ses victoires. Une petite ville devait même y être créée pour regrouper les vétérans de l'armée d'Italie. Marie-Louise, impératrice régente, fit paraître au *Journal officiel* un décret qui consacrait 25 millions de francs à la réalisation du monument, dont furent dessinées plusieurs versions, certaines bien différentes de la pyramide souhaitée par l'empereur.

Le 21 novembre 1813 survint la mort de dom Gabet, âgé de 64 ans. Le 23 novembre, le Père Dominique Dubois écrivit au ministre des Cultes pour qu'il porte aux pieds de l'empereur la supplique des moines demandant l'autorisation de pouvoir élire un successeur à leur abbé défunt. Napoléon donna son accord et la communauté mit à sa tête le Père Antoine Mariettaz.

Le 11 avril 1814, Napoléon signait son abdication à Fontainebleau. L'Empire s'était écroulé, et avec lui le grand projet que l'empereur avait conçu pour le Mont-Cenis. En 1967, pour remplacer l'hospice noyé sous les eaux de la retenue du barrage hydroélectrique du Mont-Cenis, c'est une chapelle pyramidale qui fut construite. On lui donna cette forme à dessein, pour évoquer la pyramide qu'avait souhaitée Napoléon.

La défection des Pères Dubois, Ducroz et Mouthon

Lors de l'élection de novembre 1813, le Père Dubois, qui était le bras droit de dom Gabet au Mont-Cenis, avait pensé que la crosse abbatiale lui reviendrait assez naturellement. Ses confrères ayant élu le Père Mariettaz, il en éprouva de l'amertume et obtint de Rome sa sécularisation. Il se retira à Annecy, sa ville natale, redevenant Sébastien Dubois, ayant repris son nom de baptême. Grâce à sa prébende de chanoine de la cathédrale de Naples, héritée de dom Gabet, il devint le bienfaiteur de la paroisse de Thônes dont

le curé était son grand ami. Il y fit construire les oratoires du Calvaire, dota l'hôpital et finança la venue des Sœurs de Saint-Joseph. Lorsqu'il mourut en 1835, les Thônains reconnaissants allèrent chercher son corps à Annecy pour qu'il repose parmi eux et gravèrent son nom dans le marbre sur la façade de leur église.

Avant lui, un autre moine avait déjà fait défection : le Père Amédée Ducroz. Lors de l'installation de la communauté au Mont-Cenis, il avait été chargé par dom Gabet de recouvrer des créances ainsi que tout ce qui n'avait pas été vendu légalement par la Nation. Au lieu de rapporter à l'hospice le résultat de ses recherches, il se l'appropria. Dom Gabet lui demanda de rendre des comptes, « à moins que vous ne vouliez être poursuivi comme les autres débiteurs, ce qui me serait dur ». Les documents manquent pour savoir comment se termina cette regrettable affaire de détournement. Le Père Ducroz mourut en 1827, âgé de 76 ans, à La Roche-sur-Foron où il s'était retiré et où il célébrait la messe tous les jours dans l'église paroissiale.

Quant au Père Bernard Mouthon, né à Turin en 1764, moine profès de Tamié en 1784, il avait quitté l'abbaye le 25 septembre 1792, trois jours après l'invasion de la Savoie par les troupes de la France révolutionnaire. Il rejoignit son frère François à Carouge, ville où celui-ci joua un rôle de premier plan dans la Société des Amis de la Liberté, émanation locale du club des Jacobins. Le Père Mouthon, ayant prêté le serment constitutionnel, fut élu curé de Carouge le 17 mars 1793. Le 10 août, il célébra une messe solennelle sur l'autel de la Patrie pour fêter l'anniversaire de la prise des Tuileries. En novembre, alors qu'il n'était déjà plus curé de Carouge, il fut arrêté comme « individu véhémentement soupçonné d'avoir des relations criminelles avec le Piémont contre le pays des Allobroges ». Il échappa à la guillotine, mais son frère, qui avait critiqué Robespierre, fut décapité à Paris le 1er mai 1794. Mouthon s'engagea alors dans l'armée pour subvenir aux besoins de sa belle-sœur et de ses neveux. L'ancien moine de Tamié parvint difficilement au grade de capitaine des dragons et fut le plus souvent cantonné dans des emplois administratifs, loin de la gloire des champs de bataille de l'Empire, taraudé par la culpabilité d'avoir renié ses vœux monastiques. Accusé faussement d'avoir séduit la femme d'un adjudant, par son général qui convoitait lui-même la belle, il fut mis en position de réserve en 1808. Malgré ses tentatives de retrouver un emploi dans l'armée, et malgré l'appui de plusieurs généraux, il fut définitivement mis à la retraite en 1811, à 47 ans. Désireux de se réconcilier avec l'Église, il se rendit à Lucerne pour se faire absoudre par le nonce apostolique en Suisse, Mgr Testaferrata, fit un pèlerinage à Einsiedeln et fut réintégré dans le clergé savoyard au cours d'une retraite des prêtres qui se tint en septembre 1818 à La Roche-sur-Foron. Après de nouveaux pèlerinages, il voulut revoir Tamié dévasté et retrouva, chez un habitant de Chevron, le tau abbatial de saint Pierre de Tarentaise qu'il rapporta à dom Antoine Mariettaz, successeur de dom Gabet au Mont-Cenis. L'abbé voulut bien le réintégrer dans la communauté et lui confia au

mois d'août 1819 la direction de l'hospice. En septembre 1820, il quitta le Mont-Cenis pour aller se faire capucin à Chambéry. Il devint, en 1824, définiteur provincial des capucins de Savoie. Voulant renouer avec la vie contemplative, il entra à la Grande-Chartreuse en janvier 1827, mais le responsable des capucins de Savoie dissuada le supérieur de le garder. Le Père Mouthon entra alors à Hautecombe où il reprit l'habit cistercien le 24 juin 1827. Toujours aussi instable, il quitta Hautecombe le 1er septembre 1830 pour redevenir capucin à Suse où il acheva sa vie en 1839, âgé de 75 ans. De 1828 à 1832, le Père Mouthon avait publié, à Chambéry et à Suse, plusieurs recueils de poésie, des vers très romantiques dans lesquels il narrait ses aventures, pleurait ses erreurs et chantait la miséricorde de Dieu.

Le dernier abbé cistercien du Mont-Cenis

En avril 1793, tous les moines n'avaient pas quitté Tamié. Parmi ceux qui étaient restés au monastère figurait le Père Jean-Baptiste Pichon, procureur de l'abbaye. Septuagénaire et accablé d'infirmités, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. L'administration du district le garda néanmoins à l'abbaye pour qu'il puisse mettre au courant le régisseur laïc à qui fut confiée la gestion du monastère. Le Père Jean Granger, âgé de 40 ans, qui était déjà prêtre à son entrée au monastère en 1782, semble s'être retiré dans sa famille. Le 7 juin 1793, il obtint de la Nation que lui soient restitués les effets restés dans sa cellule de Tamié.

Les sept autres religieux restés à Tamié étaient des frères convers et des oblats. Contrairement au procureur, ils acceptèrent de prêter le serment ce qui leur permit de réclamer, pour survivre, un traitement et quelques meubles. L'un des oblats, le Frère François Bergeret, se rétracta du serment civique à Chevron le 6 septembre 1795. Les frères convers Nicolas Sondaz et Maur Christin trouvèrent refuge chez François Favre à Malapalud. Par la suite, ils prêtèrent le serment, mais le Frère Maur se rétracta et rejoignit dom Gabet au Mont-Cenis.

En 1815, lorsque Victor-Emmanuel Ier retrouva le trône de ses ancêtres, l'hospice du Mont-Cenis fut doté par le gouvernement sarde d'une rente annuelle de 18 000 francs, en échange de tous les revenus que lui avait attribués le gouvernement français et qui revinrent à l'économat royal. Le père abbé et la communauté résidèrent désormais à l'abbaye de la Novalaise, à l'exception de quatre religieux astreints, par roulement, à une permanence à l'hospice où du personnel laïc assurait le fonctionnement. Dom Antoine Mariettaz mourut le 31 décembre 1820.

Il eut pour successeur l'herboriste et apothicaire du Mont-Cenis, le Père Étienne Chappuis. Le choix d'un religieux qui avait déjà 68 ans trahissait l'essoufflement d'une communauté privée de forces vives. Le 11 septembre 1821, renonçant à l'identité cistercienne de la communauté, il obtint qu'elle soit rattachée à la congrégation bénédictine cassinienne. Dernier abbé de la communauté cistercienne qui avait pris son essor à Tamié en 1133 sous la

conduite de saint Pierre de Tarentaise, dom Étienne Chappuis mourut en 1835, âgé de 82 ans.

Albitte fait abattre le clocher de Tamié

Pendant tout ce temps qu'était devenue l'abbaye de Tamié ? Bétail, mobilier et vivres avaient été mis en vente par la Nation dès septembre 1793, à l'exception du vin réservé à l'armée. En février 1794, la flèche baroque du clocher fut abattue, en application d'un arrêté d'Albitte, représentant du Comité de salut public dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc. Démolition d'autant plus odieuse qu'on réquisitionna, pour cette besogne, les charpentiers qui avaient assuré sa construction cinq ans plus tôt.

Les terres, mises en vente à partir du 15 juillet 1796, trouvèrent preneurs auprès d'une douzaine d'acquéreurs. À lui seul, l'avocat Pierre-Antoine Rivet acheta 840 hectares. Il y développa un important élevage de moutons mérinos, devenant ainsi un gros producteur de laine.

La Nation loue puis vend l'usine métallurgique de Tamié

L'entreprise métallurgique qu'exploitaient les moines fut tout d'abord louée à un affairiste de Besançon, Antoine Marguet, pour fabriquer des baïonnettes afin de répondre aux besoins de la défense nationale. Le métal devait être fondu dans le haut fourneau des moines à Tamié, les baïonnettes forgées à Cran grâce à un martinet actionné par le Thiou, et les finitions faites à Annecy, dans l'ancien monastère des cisterciennes de Bonlieu. Très vite les autorités se plaignirent que la production ne répondait guère aux besoins de la République. Pour Marguet, il était plus rentable de fabriquer des outils de jardinage qu'il commercialisait à Genève. Quant aux riches forêts de Tamié, Marguet les dévasta par une exploitation effrénée. Une centaine d'hommes y étaient à l'ouvrage pour abattre les arbres et produire le charbon de bois nécessaire aux industries du département de l'Isère.

La Nation mit un terme aux activités de Marguet et loua l'affaire au négociant chambérien Joseph Biron qui l'exploita jusqu'en 1810. À cette date, l'entreprise fut vendue. Elle fut acquise par un industriel de Grenoble nommé Antoine Clet. Celui-ci découvrit un gisement de fer à la Sambuy, à 2 000 mètres d'altitude, et l'exploita sans autorisation légale, fabriquant un peu de matériel agricole, mais préférant vendre aux usines métallurgiques de l'Isère la fonte produite à Tamié. Clet ayant fait faillite, l'entreprise, fut mise en vente aux enchères publiques le 3 octobre 1813. Elle fut achetée pour 24 960 francs par Pierre-Antoine Rivet, le principal acquéreur des terres de Tamié, sur lesquelles il élevait des mérinos.

Malheureusement pour lui, le 30 mai 1814, le traité de Paris, qui rendait la Savoie au roi de Sardaigne, mit une frontière entre le haut fourneau de Tamié et les mines de fer des Hurtières où il s'approvisionnait. Le Genevois et la Savoie-Propre demeuraient en effet sous la souveraineté française, conservant l'appellation usuelle de département du Mont-Blanc alors que le

nom officiel fut celui de département du Fier. La frontière entre la France et la Sardaigne passait au col de Tamié. Le 20 janvier 1815, Rivet écrivit au préfet : « Les événements politiques de l'année dernière et les entraves que j'éprouve de la part des douaniers piémontais m'ont empêché jusqu'ici et m'empêchent encore de remettre en activité l'usine de Tamié. L'on ne veut pas me laisser sortir le minerai de la Savoie. J'ai tenté une seule fois d'en sortir dans le courant de novembre. Tous mes mulets ont été saisis ».

Après les Cent Jours et la défaite définitive de Napoléon à Waterloo, un second traité de Paris, signé le 20 novembre 1815, rendit l'intégralité de la Savoie au roi de Sardaigne. Rivet put remettre en activité le haut fourneau de Tamié en le faisant fonctionner avec le minerai provenant de Saint-Georges-d'Hurtières, mais aussi avec du minerai d'Allevard et de Cuvat. Une partie de la gueuse produite à Tamié était vendue à Claude Cabaud, pour sa forge de Cran, puis, à partir de 1817, au maître de forges Frerejean, créateur des forges de Crans.

Le 24 mai 1824, Rivet revendit la totalité de ses biens provenus de Tamié, y compris l'entreprise métallurgique, pour 225 400 livres neuves de Savoie. Marché conclu avec la Bande noire, association d'affairistes de la Drôme. Ceux-ci louèrent les forges de Tamié aux frères Balleydier d'Annecy qui fabriquèrent des ustensiles de ménage en fonte moulée, une production qui leur valut une médaille de bronze à l'exposition de Turin de 1829, date à laquelle l'usine de Tamié employait 102 ouvriers. En 1831 les frères Balleydier quittèrent Tamié pour aller créer leur propre fonderie à San Pier d'Arena, aux portes de Gênes. La Bande noire ne chercha pas à les remplacer. Le 17 juin 1837, elle vendit l'usine de Tamié à Benoît Frerejean. Celui-ci obtint, le 31 octobre 1838, l'autorisation de transférer l'exploitation du haut fourneau à Cran. Ce fut l'arrêt définitif de la métallurgie à Tamié.

L'église de Tamié vidée de son mobilier

Quant à l'abbaye elle-même, les révolutionnaires avaient eu l'intention de l'incendier. Lorsqu'on répara la toiture en 1832, on découvrit, dans les combles, une réserve de tavaillons où l'on avait placé un sachet contenant du charbon de bois, d'où s'échappait une mèche prête à être mise à feu. Finalement le monastère fut vendu aux enchères le 5 janvier 1800 à une association de six acquéreurs, constituée par le fermier François Favre dans le fol espoir d'un prochain retour des moines. Lorsque la perspective de ce retour se révéla une chimère, Pierre Antoine Rivet acheta le bâtiment pour en louer une partie à l'entreprise métallurgique de Tamié, intéressée par l'église pour y entreposer son fer.

En conséquence, Rivet dut vider l'église : il vendit le retable du maître-autel pour l'église du Grand-Bornand, les stalles pour la cathédrale de Chambéry, la chaire pour l'église d'Ugine et l'autel de la Vierge pour la chapelle du comte de Chevron-Villette dans l'église de Giez. Quant aux

moines ensevelis dans les caveaux de Tamié, le curé de Plancherine fit transférer leurs ossements dans son église le 14 novembre 1810.

L'achat du monastère à Rivet par la Bande noire avait pour objectif sa démolition pour en monnayer les matériaux. Afin d'empêcher la destruction des bâtiments, les frères Geny, aubergistes de leur état, le menuisier Delatte et le maçon Gibello, tous domiciliés à L'Hôpital-sous-Conflans, s'associèrent pour acheter le monastère en 1825, espérant pouvoir le revendre au roi Charles-Félix qui était en train de restaurer l'abbaye d'Hautecombe. Par l'entremise du chanoine Antoine Rochaix, le roi acheta l'abbaye le 27 août 1827 pour 17 200 livres, dans l'intention de la donner à l'archevêque de Chambéry lorsque celui-ci lui aurait trouvé une affectation.

Comment faire revivre Tamié ?

Mgr Martinet proposa d'y établir des missionnaires diocésains. La position centrale de Tamié devait leur permettre de rayonner sur les diocèses de Chambéry, de Maurienne, de Tarentaise et d'Annecy. En conséquence, le roi remit Tamié à l'archevêque le 15 juillet 1830. En vue de constituer les missionnaires diocésains voulus par l'archevêque, quelques prêtres se regroupèrent à Tamié en janvier 1834, sous la responsabilité du Père Joseph-Marie Favre. L'expérience tourna court et s'acheva dès le mois de juillet.

En 1836, Mgr Martinet demanda au Père Antonio Rosmini de lui envoyer quelques missionnaires de l'Institut de la Charité qu'il avait fondé à Domodossola. Rosmini nomma le Père Jean-Baptiste Lœvenbruck recteur de Tamié. Lœvenbruck organisa sans tarder de nombreuses missions. Esprit fantasque, supportant mal d'être soumis à une autorité, il ne tarda pas à se brouiller avec son supérieur et avec l'archevêque. Il quitta Tamié en janvier 1838 et Mgr Martinet mit fin à l'expérience tentée avec les rosminiens.

À la suite de ces échecs, Mgr Billiet, successeur de Mgr Martinet, prit la décision de vendre Tamié. Tour à tour, les chartreux, les cisterciens d'Hautecombe, les trappistes du Gard, puis ceux de Melleray et les bénédictins de Gênes eurent la velléité d'acquérir le monastère, sans que leurs tractations aboutissent jamais.

En 1856, c'est le Frère Gabriel Taborin, fondateur des Frères de la Sainte-Famille de Belley, qui acheta Tamié au terme d'âpres et longs marchandages avec le diocèse de Chambéry. Il parvint à avoir le monastère pour 30 000 francs, alors qu'il en valait 60 000. Il voulut y installer le noviciat de sa congrégation, une maison de retraites spirituelles et un pensionnat de jeunes garçons. Il nomma à Tamié, pour aumôniers, des prêtres en rupture de ban avec leur hiérarchie, lesquels causèrent des scandales retentissants. Il se brouilla avec le curé de Plancherine et avec l'archevêque qui en vint à interdire aux fidèles l'accès à l'église de Tamié.

Son pensionnat bénéficiait d'une autorisation accordée en 1842 par le roi Charles-Albert pour ouvrir des écoles en Savoie. Lorsque la Savoie devint française en 1860, le pensionnat de Tamié dut demander l'agrément du

gouvernement de Napoléon III. Ce fut un refus sans appel, motivé par une inculpation d'attentat à la pudeur que le fondateur des Frères de la Sainte-Famille avait encourue à Lyon en 1847, à la suite d'une accusation portée contre lui par un garçon de 20 ans. De surcroît, on venait de découvrir une affaire d'abus sexuel sur les enfants du pensionnat de Tamié.

Dans ces conditions, Gabriel Taborin fut contraint de revendre Tamié. Après avoir sollicité les cisterciens de Sénanque, puis les jésuites de Lyon, il parvint, le 12 octobre 1861, à conclure l'affaire avec les trappistes de l'abbaye de La Grâce-Dieu dans le Doubs. Ceux-ci, d'une rare incompétence dans les affaires, acceptèrent de payer 100 000 francs ce que le Frère Taborin avait payé 30 000, et dont il n'avait, pour lors, versé que 10 000. Les trappistes, qui n'avaient pas les 100 000 francs, dont 40 000 devaient être versés en dessous-de-table, durent organiser des quêtes dans toute l'Europe pour faire rentrer de l'argent. Prenant conscience d'avoir été victimes d'une escroquerie, ils firent paraître dans la presse des articles dénonçant la malhonnêteté du Frère Taborin

Tamié retrouve le rang d'abbaye

C'est ainsi que Tamié, ayant désormais le statut de simple prieuré dépendant de l'abbaye de la Grâce-Dieu, vit revenir une communauté de moines cisterciens trappistes. Leur gestion matérielle fut si déplorable que le prieur fut déposé le 3 avril 1905 et le monastère réduit au rang de simple grange cistercienne, avec un effectif réduit à 3 religieux. À La Grâce-Dieu, la gestion n'était pas meilleure, au point que les moines, en 1910, durent vendre leur monastère pour payer leurs dettes.

Les 45 moines de la Grâce-Dieu et leur abbé trouvèrent refuge dans leur pauvre grange de Tamié qui retrouva le rang d'abbaye, le pape ayant accepté d'y transférer le titre abbatial de La Grâce-Dieu le 7 février 1911. Dom Augustin Dupic, l'abbé de La Grâce-Dieu devenu abbé de Tamié, malade et à bout de forces, donna sa démission en 1921 et mourut l'année suivante.

C'est avec son successeur, dom Alexis Presse, à la tête du monastère de 1923 à 1936, que la communauté de Tamié put assainir sa situation financière, en particulier grâce à sa fromagerie, et prendre enfin l'essor qui lui permit d'exercer un grand rayonnement spirituel après le concile Vatican-II.

Sources et bibliographie

Archives de l'abbaye de Tamié.

Archives départementales de la Savoie.

Archives départementales de la Haute-Savoie.

Archivio di Stato di Torino.

Archivio Segreto Vaticano.

Archives de l'évêché de Besançon.

Archives de la Sainte-Famille de Belley.

British Museum, Additional MSS, n° 8389, vol. I, Letters and Documents relative to the Removal of Pius VII.

Il n'existe aucun travail récent traitant des moines de Tamié et de l'abbaye durant la Révolution, sauf les chapitres concernant ce sujet dans :
Regat, Christian. *Tamié : histoire d'une abbaye cistercienne*. Plancherine : SOTAM, 2023.

Ouvrages sur Tamié et le Mont-Cenis

Burnier, Eugène. *Histoire de l'abbaye de Tamié en Savoie*. Chambéry : Pouchet, 1865.
Francoz, Louise. *Le Mont-Cenis sous dom Gabet, abbé général du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre*. Lyon : Imprimerie catholique, 1879.
Garin, Joseph. *Histoire de l'abbaye de Tamié*. Paris-Chambéry : Gabalda-Dardel, 1927.
Guichonnet, Paul. La vie étonnante de Félix-Emmanuel Mouthon (1764-1839). *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, 2011, t. 72, p. 1-113.
Martin, Bruno-Jean. *Histoire des moines de Tamié et de quelques autres*. Saint-Étienne : Le Hénaff, 1982.

Ouvrages plus généraux

Billiet, Alexis. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*. Chambéry : Puthod, 1865.
Charier, René. *Jean-Baptiste Loevenbruck (1795-1876)*. Paris : Karthala, 2012.
Lavanchy, Joseph-Marie. *Le diocèse de Genève (partie de Savoie) pendant la Révolution française*. Annecy : Burnod, 1894.
Rebord, Charles-Marie. *Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours*. Annecy : Imprimerie commerciale, 1920-1921.

S. Congregatio pro causis sanctorum, officium historicum 124. *Bellicensis Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Gabrielis Taborin, fundatoris instituti Fratrum a S. Familia : positio super virtutibus ex officio concinata*. Rome, 1985.

Éditeur : Académie salésienne (association)
Conservatoire d'art et d'histoire
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY
Directeur de la publication : Laurent Perrillat
Parution : novembre 2025
N° ISSN : 2265-0490